

utile, de chercher dans les auteurs qui nous donnent des détails précieux sur nos annales, quelles furent, sous la domination romaine, les constructions publiques ou privées occupant alors l'emplacement où se vit ensuite cet établissement de charité; il serait intéressant aussi, au moins pour ceux qui aiment à vivre dans les souvenirs du temps passé, de donner une description topographique de ces lieux, car on arriverait difficilement à descendre dans des détails trop nombreux ; mais cette étude nous forcerait à sortir du cadre que nous voulons remplir. D'ailleurs, pour étudier ces questions si intéressantes relatives à notre ville, on pourra toujours, en se reportant, une époque déjà bien loin de nous, consulter une notice écrite sur ce sujet par M. Martin-Daussigny, le savant et zélé conservateur de nos musées, et aussi un travail très-substantiel de M. Paul Saint-Olive, ce chercheur infatigable quand il s'agit d'éclaircir un fait relatif à notre histoire locale. Dans ces riches documents, on trouvera de curieux et très-précieux commentaires sur les usages des temps anciens, et encore sur les objets divers découverts dans le sol des bâtiments du Parc, pendant l'exécution des premiers travaux ayant pour but d'asseoir, sur des fondations robustes, l'édifice important construit, de 1859 à 1861, par les soins de l'administration des hospices civils, sous notre direction et d'après nos projets.

L'époque à laquelle remonte la fondation du refuge des Catherines à Lyon, reste encore indécise, et rien, dans nos archives, à cause de pertes regrettables de pièces historiques très-nombreuses et très-intéressantes, faites à la suite de plusieurs incendies arrivés chez les notaires auxquels un certain nombre de ces pièces avait été confié (1), rien, disons-nous, ne saurait nous aider à déterminer

---

(1) Voir, aux archives de la Charité, le procès-verbal dressé par De Sève, conseiller du roi, président et lieutenant-général on lasénéchau-